

## LA PLACE DU MIGRANT CHEZ LES MAÇONS DE PARIS AU 19<sup>E</sup> SIÈCLE

On trouvera réunis sous ce titre deux articles traitant du monde des maçons parisiens parus, le premier en 2003 et le deuxième en 2009, p. 9.  
*In fine*, p. 18 : signalement d'un ouvrage récent.

### Premier article

A l'invitation de l'association "Les Maçons de la Creuse", je prononçai à Aubusson, le 24 mai 2002, une conférence intitulée : "Les Limousins dans le Paris populaire vers 1900 : une histoire d'intégration ?"

Le texte qu'on va lire, rédigé par mes soins d'après cette conférence, a été publié dans les *Maçons de la Creuse. Bulletin de liaison* n° 7, juin 2003, p. 17-22.

Le titre a été modifié et des notes de référence ont été ajoutées pour la présente édition. La pagination originale est donnée en italiques entre crochets

### *LES MAÇONS CREUSOIS DE PARIS AU 19<sup>E</sup> SIÈCLE*

#### *OU LE DOUBLE MOUVEMENT*

**Alain FAURE**

**Université de Paris X-Nanterre**

afaure@u-paris10.fr

Quoi de plus familier à l'historien de Paris que la figure du maçon limousin ? Les mémoires de Martin Nadaud donnent l'impression de livrer d'emblée au lecteur tout ce qu'il faut savoir sur ce milieu de migrants, du moins pour les premières décennies du 19<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Pourtant, beaucoup reste à dire et à découvrir sur ces Parisiens peu banals. Nous allons tenter de les saisir aux alentours de 1900, à une époque où, dit-on, les migrations saisonnières ou pluriannuelles avaient cessé et où l'heure serait venue pour ces paysans voyageurs de s'installer en ville, plus ou moins à contre-cœur. A Paris, les choses ne sont pas si simples.

Paris, c'est à cette époque une très grande ville – près de 2 900 000 habitants en 1911 –, et surtout une très grande ville ouvrière et industrielle, ce qu'aujourd'hui elle n'est plus, ou guère. La moitié, au bas mot, de la population active était composée de salariés de l'industrie, petite ou grande. Avec plus de 62 000 emplois en 1906, le bâtiment constituait le quatrième secteur de l'industrie parisienne, derrière le travail du fer, les transports et le vêtement<sup>2</sup>. La population de Paris, considérée dans son ensemble, était par ses origines éminemment composite : les Parisiens de naissance ne comptaient à peu près que pour un tiers, la grande masse des habitants était composée de gens venus de la province ; venaient ensuite les étrangers, près de 200 000 à la veille de la guerre, la nationalité la plus représentée étant alors les Italiens. Quant aux Limousins de naissance vivant à Paris, leur effectif en 1911<sup>3</sup> était d'un peu plus

---

<sup>1</sup> Voir la bibliographie sommaire en fin d'article.

<sup>2</sup> Statistique générale de la France, *Résultats statistiques du recensement... effectué le 4 mars 1906*, t. II, p. 18-19.

<sup>3</sup> Statistique générale de la France *Résultats statistiques du recensement... effectué le 5 mars 1911*, t. I, 4<sup>e</sup> partie, tableau I, p. 30 et suiv.

de 75 000 personnes, les Corrégiens, dont le nombre explose alors, dépassant désormais les Creusois.

Intéressons-nous à ces derniers. Une tradition très critiquable veut qu'à Paris, les originaires de telle ou telle province aient "colonisé" tel ou tel métier, ou qu'ils s'y soient spécialisés de façon presque exclusive, les Auvergnats dans les cafés-charbons, les Corses dans la police, sans parler, plus tard, des russes blancs dans le taxi... Mais la tradition ne ment pas toujours. Le travail sur les données des recensements conduit à penser qu'en 1911<sup>4</sup> – les chiffres antérieurs ne sont pas fiables – la majorité des creusois mâles vivant à Paris travaillaient dans le bâtiment : 55,1 % exactement, ce qui est une proportion considérable au regard de ce qui se passait au sein des autres contingents provinciaux, rarement et peut-être même jamais spécialisés de façon aussi nette dans un seul secteur. L'historienne Annie Moulin, s'appuyant sur les fameuses cartes de sûreté de 1792-1795, avait jadis estimé à 68 % la proportion de "maçons" chez les Creusois de Paris à l'époque de la Révolution<sup>5</sup>. Les sources et les époques sont bien différentes, mais n'interdit de penser qu'il y ait eu maintien du primat de la bâtisse chez les générations successives de Marchois venus travailler dans la capitale, du 18e siècle finissant à l'aube du 20e. [17]

Mais il faut prendre garde : ces chiffres disent bien qu'il y a toujours eu une minorité importante, voire très importante, de Creusois installés à Paris qui n'auront jamais mis les pieds sur un chantier. D'autre part, ils ne disent rien sur une autre proportion : celle des Creusois dans l'ensemble du métier, ce qui n'est point du tout pareil. Et sur ce point, il convient d'en rabattre : en 1901, on peut estimer que les originaires de la Creuse représentaient 38 % des maçons – patrons, tâcherons et ouvriers – recensés à Paris<sup>6</sup>. C'était là malgré tout un taux de recrutement extrêmement élevé.

Le maintien d'un tel particularisme n'était possible que par le maintien des migrations traditionnelles qui, année après année, renouvelaient d'un commun accord cette sorte de pacte entre le pays et les villes d'émigration. Et cela *au moins jusqu'à la Grande Guerre*, c'est-à-dire un peu plus tard qu'il est couramment admis<sup>7</sup>. Les chroniqueurs continuent à décrire l'arrivée à Paris, début mars, des "trains venant du centre" et déversant leurs flots d'ouvriers impatientement attendus par les patrons : quand le travail pressait, ceux-ci allaient directement les chercher à la gare pour qu'ils soient plus vite sur le chantier<sup>8</sup>... En 1911, des journalistes socialistes bien connus, les frères Bonneff, décrivent le retour au pays comme un véritable rituel<sup>9</sup> :

"On les salue toujours par la même formule de bienvenue. S'ils sont de retour avant la Toussaint, on leur dit avec surprise :

"Vous voilà donc revenus ! "

Mais s'ils sont de retour après la Toussaint, on leur dit :

" Vous voilà arrivés! "

On dit surtout en patois, suivant l'époque : "*Te se tourna mon pitit*", ou bien : "*Te le nôtre est revingu.*"

<sup>4</sup> Statistique générale de la France, *Résultats statistiques du recensement... effectué le 5 mars 1911*, t. I, 4e partie, tableau III, p. 100 et suiv

<sup>5</sup> Annie Moulin, *Les maçons de la Creuse. Les origines du mouvement*, 1994, p. 104-105.

<sup>6</sup> Ministère du Commerce, Service du recensement, *Résultats statistiques du recensement... effectué le 24 mars 1901*, t. IV, p. 296 et suiv et t. I, p. 349 (croisement de données)

<sup>7</sup> Pour Alain Corbin (in *Archaisme et modernité en Limousin au XIXe siècle*, Paris, Marcel Rivière, 1975, t. 1, p. 202 et suiv.) l'apogée des migrations limousines serait le Second Empire, apogée suivie d'un recul puis d'une nette reprise en 1875, avec maintien d'un haut niveau des déplacements jusque vers 1885.

<sup>8</sup> Archives de la préfecture de Police, Ba 501, rapport du 5 avril 1879.

<sup>9</sup> Léon et Maurice Bonneff, *La classe ouvrière*, Paris, Éditions de *la Guerre sociale*, s.d. [1911], p. 320.

Qu'ils soient arrivés ou revenus, on les fête par un repas plantureux auquel succède bientôt un dîner de fiançailles."

Nadaud n'était pas mort.

Mais ici il faut des chiffres. Ils ne sont pas toujours d'excellente qualité, il est vrai. Le comptage fait par la préfecture de la Creuse des "ouvriers émigrants", c'est-à-dire des hommes qui n'avaient pu prendre part aux votes pour cause d'absence temporaire, aboutit à une moyenne annuelle de 10 600 inscrits entre 1885 et 1904<sup>10</sup>. En 1878, les émigrants auraient été 15 000, mais cette année-là fut sans doute, à Paris du moins, la plus faste du siècle pour le bâtiment... Ces chiffres, basés sur la simple déclaration des maires, montrent essentiellement que le va-et-vient continuait, rien de plus. Les statistiques parisiennes de leur côté livrent l'image, sinon la preuve, d'un milieu ou d'un métier encore dominé par la migration : un "déficit" de femmes (45,6% de femmes chez les originaires de la Creuse en 1901, 66e département sur 87 chez les ressortissants de province !), un taux d'activité très élevé chez les hommes (90,7 %), et, dans la maçonnerie en général, une forte proportion d'hommes vivant seuls – du moins sans leur famille –, et d'hommes en pleine force, entre 20 et 39 ans. On ne faisait pas de vieux os dans la maçonnerie parisienne, parce qu'au-delà d'un certain âge, on arrêtait les déplacements pour se fixer au pays, mais aussi parce qu'à Paris même, on quittait ce dur métier pour des tâches moins pénibles et peut-être mieux payées.

En effet – et nous sommes là au cœur de notre sujet – il ne fait guère de doute que les migrations traditionnelles, qui perdurent, on vient de le voir, ont elles-mêmes toujours été accompagnées d'un mouvement de sédentarisation, de non retour, d'abandon du pays. Le flux a toujours laissé sur place une partie de ses composants. Annie Moulin y avait déjà insisté, et on ne voit pas pourquoi le phénomène aurait cessé au 19e siècle. La très sérieuse enquête de la Chambre de commerce de Paris, en 1860, avait avancé le chiffre de 24 440 "sédentaires" sur 31 676 maçons, soit pour les "mobiles" un petit 7 236<sup>11</sup>. [18] La précision même de ces chiffres les rend un peu suspects, il est vrai. Mais regardons de nouveau du côté de la préfecture de la Creuse : en 1875 et en 1878, elle chercha à établir le nombre d'ouvriers migrants qui "ne sont pas rentrés dans leurs foyers", les absents définitifs en quelque sorte, soit 2 500 ouvriers à chaque date (11 % des départs)<sup>12</sup>. Certes, ne pas rentrer un hiver ne prouve rien, et on ne nous dit même pas dans quelle ville ces lâcheurs pouvaient bien résider, mais on admettra que quelques centaines d'ouvriers décidant au bout de l'an de rester à Paris formeront en dix ou quinze ans un très respectable noyau de sédentaires. Citons encore les Bonneff : dès que les chantiers ralentissent, écrivent-ils, "la limousinerie retourne dans ses foyers. Mais elle laisse à chaque voyage des hommes qui se fixent pour toujours dans la capitale". Et aussi, bien des maçons se mariaient à Paris, et pas forcément avec une femme de la Creuse ou même du Limousin. Les relevés sur l'état civil parisien publiés par Catherine Lamenthézie dans la revue *D'onte ses ?* sont très éclairants sur ce point<sup>13</sup>, et nous avons pour notre part établi d'autres échantillons de mariages dans les mairies de Paris qui confirment tout à fait le phénomène. Bref, la cause semble entendue : que ce soit sous Louis-

<sup>10</sup> Archives départementales de la Creuse, 6 M 258 à 260.

<sup>11</sup> Chambre de commerce, *Statistique de l'industrie à Paris... pour l'année 1860, 1864*, p. 107.

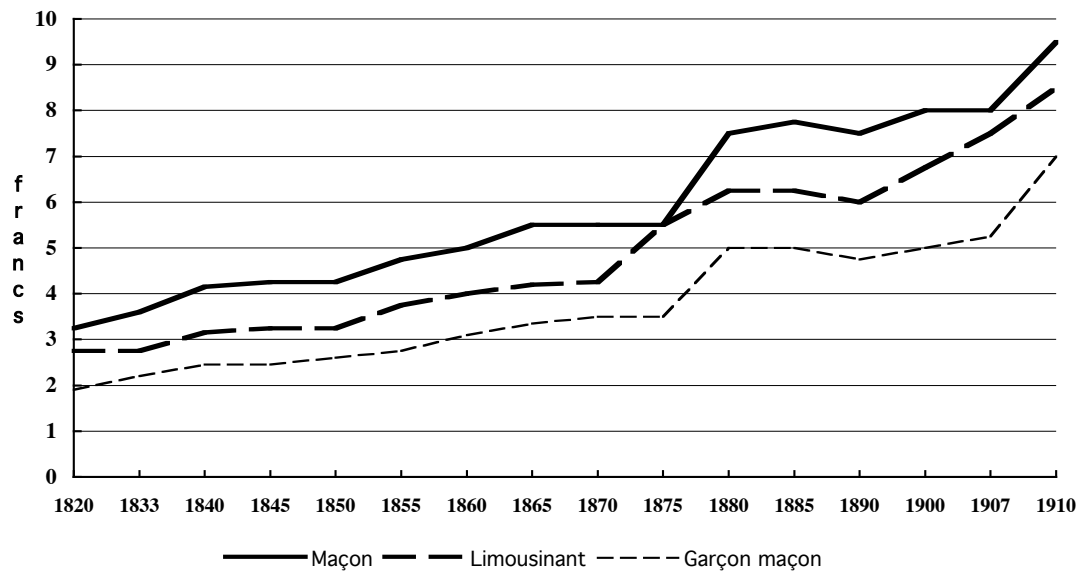
<sup>12</sup> Archives départementales de la Creuse; 6 M 258 et 259 : tableaux par commune.

<sup>13</sup> *D'onte ses ? [D'où es-tu ?]. Bulletin de liaison du cercle généalogique, historique et héraldique de la Marche et du Limousin*, n° d'août 1981 et oct.-déc. 1988 (chronique : "Registre de l'émigration" puis "Mariages de Limousins et de Marchois à Paris"). Sont reproduits la date et le lieu de naissance, la profession, les renseignements sur les parents, la date du mariage ; mais pour le conjoint non limousin, le département et l'année de naissance sont seuls indiqués...

Philippe ou sous le président Fallières, qui arrivait de Creuse pour faire le maçon à Paris n'était pas destiné à forcément repartir.

Mais, que faut-il dire : non retour au pays ou fixation à Paris ? Si l'on hésite entre ces deux formules, c'est bien qu'il existait, à l'époque, un modèle du migrant épargnant et fidèle au pays, modèle si fort qu'aujourd'hui les historiens risquent de prendre cette norme pour la seule voie possible avant la sédentarisation. Mais Martin Nadaud quand il divise ses compagnons de chambrée en "avares" et "prodigues", en "mange-tout" et en bourreaux d'eux-mêmes, nous fait bien comprendre qu'il existait alors un clivage entre ceux qui ne pensaient qu'au pays et ceux qui avaient

**Figure 1- Évolution du salaire journalier dans la maçonnerie parisienne entre 1820 et 1910**



la tête ailleurs<sup>14</sup>. De là à faire croire que tous les "non retournants" étaient des incapables, les épaves de la migration en quelque sorte, il n'y avait pas loin... Louis de Nussac, l'écrivain corrèzien, ne craignait pas d'écrire en 1907 : "Rester à Paris toute l'année pour être prêt à tout faire, c'est commodément arriver à n'être plus bon à rien."<sup>15</sup> Certes, toutes les émigrations ont connu cette honte du migrant sans réussite qui, pour cette raison même, n'ose pas revenir chez lui, mais, chez les maçons de Paris, la sédentarisation serait sinon le signe de la réussite – on ne devenait pas patron comme ça...<sup>16</sup>, du moins l'effet de la recherche d'une certaine sécurité matérielle procurée par un salaire en hausse (voir la Fig. 1 page précédente)<sup>17</sup> et les

<sup>14</sup> Martin Nadaud, *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, éd. Hachette, 1976, p. 101-103.

<sup>15</sup> Louis de Nussac, "Aux hirondelles du travail, salut !", in *Le Limousin de Paris*, 17 mars 1907.

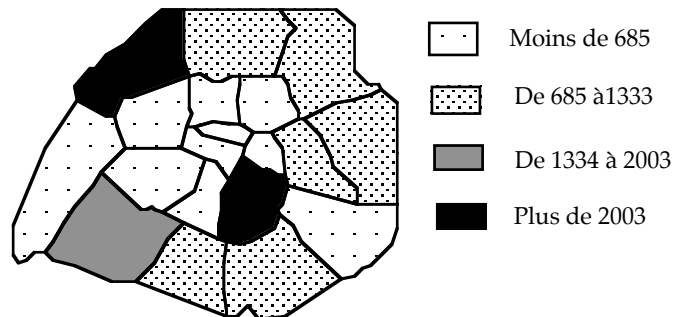
<sup>16</sup> Peu d'élus sans doute, mais en nombre suffisant pour fournir une partie importante des entrepreneurs opérant à Paris. Sur un sondage fait par nous sur la liste consulaire de 1912 – les électeurs à la Chambre de commerce de Paris –, les entrepreneurs de maçonnerie étaient 25, sur lesquels on comptait 11 originaires de la Creuse ou de la Haute-Vienne (A. Faure, "Une source pour l'histoire du patronat parisien : la liste consulaire de 1912", in *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine* [Université de Paris X-Nanterre] n° 13, 1992, p. 69-70). On nous dit d'autre part que 50 % des patrons adhérents à la Chambre syndicale – 506 patrons sur 700 entrepreneurs actifs à Paris – étaient des Creusois (A.-L. Bittard, "Les Limousins et la bataille économique", in *Le Limousin de Paris*, 19 avril 1908).

<sup>17</sup> Salaires établis d'après les données de l'article "Les variations de salaires dans l'industrie du bâtiment à Paris depuis 1830" (in *La Réforme sociale*, 1891, t. 1, p. 441) qui donne les séries officielles jusqu'en 1890 ; pour 1900 (les salaires normaux du bâtiment sont désormais publiés, en vie de

possibilités de gain offertes par la pratique du tâcheronnat, aussi peu morale que lucrative. Songeons enfin à la diversité des situations personnelles à l'arrivée à Paris : selon que l'on aura 15 ou 30 ans, que l'on sera marié ou pas, que l'on sera le cadet ou l'aîné d'une fratrie, le "destin" en ville risquait bien d'être différent... Nadaud n'a jamais parlé que pour lui-même : il n'existe pas de migrant type. [19]

Tout ceci implique que le milieu maçon creusois à Paris, a toujours été partagé, peu ou prou, entre sédentaires et saisonniers, stables et migrants. Rien de plus clair à la fin du 19e siècle. Regardons sur cette carte de Paris la répartition du domicile des ouvriers maçons recensés dans la capitale en 1891 :

**Figure 2 - Répartition des ouvriers maçons dans les arrondissements de Paris en 1891**



Au centre, la tache sombre correspond aux 4e et 5e arrondissements, c'est-à-dire là où se trouvaient traditionnellement les garnis de maçons migrants, garnis qui, dans le quartier Saint-Gervais ou autour de la place Maubert, perdurent en effet, nous en avons de multiples preuves. Mais la carte met aussi en valeur d'autres lieux d'implantation : le 15e, rive gauche, à l'ouest, et rive droite, à l'ouest également, le 17e. Pensera-t-on que ce sont les Creusois qui habitaient le centre et que les maçons d'autres origines peuplaient la périphérie ? Dans une grande ville marquée par le brassage, ce n'est pas ainsi que les choses se passent : il y avait des Creusois un peu partout, dans les garnis du centre bien sûr, mais aussi dans le quartier des Batignolles ou à Vaugirard. Et cela se comprend parfaitement.

D'abord, même pour un migrant gardant la tête au pays, le garni ne fut jamais la règle, loin de là. Le milieu était fraternel sans doute, mais aussi un peu pesant, inquisiteur... Martin Nadaud décida, vers 1833, "de quitter le garni et de changer de quartier" pour fuir, dit-il, de mauvaises fréquentations. Souci de moralité ou soif de parvenir, il n'aura eu de cesse en tout cas de mettre de la distance entre le garni et lui... La distance, c'est ici au fond la clef de tout. Le Solitaire, un Creusois aussi qui travailla à Paris dans les années 1840, se rappelle la lourdeur du "chemin" quotidien à abatte<sup>18</sup> :

"Quelle course pour aller au chantier ! deux heures de marche quelquefois, comme quand je logeai rue de l'Hôtel-de-Ville et allais travailler à Aubervilliers ! On était fatigué avant d'avoir rien fait."

Mais cela était-il longtemps possible ? D'autre part la ville s'était étendue et les grands chantiers eu tendance à se déplacer de plus en plus vers l'ouest précisément, dans les beaux quartiers. Les maçons installés dans le 15e ou le 17e arrondissement étaient venus là pour être à pied d'œuvre. Avant le métro, les moyens de transport

l'application du décret de 1899) : Office du Travail, *Bordereaux de salaires*, 1902, p. XVIII ; pour 1907 : SGF, *Annuaire statistique*, 1906, p. 295 ; pour 1910 : texte du contrat de septembre 1909.

<sup>18</sup> "Souvenirs d'un maçon de la Creuse, par 'le Solitaire' " in *Recherches contemporaines*, n° 3, 1995-1996, p. 184

était trop chers et trop mal adaptés pour que des ouvriers ayant leur travail dans quelque faubourg éloigné envisagent facilement de rester dans le centre. Mais s'ils étaient venus là, c'est surtout parce que, fixés à Paris et mariés, chargés de famille, il leur était impossible de se loger dans le centre, les loyers après les grands travaux entrepris sous Haussmann étant devenus trop chers pour les ménages populaires. Aux célibataires migrants, les garnis du centre – à charge pour eux de se débrouiller avec les distances –, aux sédentaires mariés le gîte dans les quartiers périphériques. C'est ainsi qu'il convient de "lire" notre carte.

Mais ce n'était pas seulement le domicile qui était différent : sur bien des points, les intérêts des uns et des autres divergeaient... En effet, l'ouvrier installé à demeure – qu'il soit Creusois ou de toute autre origine d'ailleurs – cherchera à étaler son travail et ses gains le long de l'année, alors que le migrant, venu là pour une saison, n'aura qu'une idée : abattre de la besogne, se contentant d'un dimanche de repos par mois et trouvant normal de travailler 10 ou 11 heures par jour, voire plus quand le travail pressait, mais sans être prêt pour autant à accepter n'importe quel salaire puisqu'il venait offrir ses bras et ses capacités au moment où précisément, les chantiers avaient le plus besoin de compagnons connaissant bien le métier. Cet ouvrier maçon qui habitait le 14<sup>e</sup> arrondissement – et dont rien ne nous dit, il est vrai, qu'il fût limousin lui-même – exprimait sans doute une opinion très répandue dans le métier en écrivant ces mots (nous sommes en 1891) <sup>19</sup> : [20]

"Celui qui habite Paris adère [sic] généralement à la journée de 10 heures mais le limousin qui ne cherche qu'à faire des heures pour emporter l'argent de Paris au pays voudrait faire plus que ce qui est raisonnable."

Quelques années auparavant, en 1884, Antoine Desfarges, au nom de la Chambre syndicale des maçons, avait défendu la journée de 8 heures devant une commission parlementaire : mieux vaut travailler 8 heures pour 8 F. que 12 heures pour 12 F, affirma-t-il<sup>20</sup>. Une des raisons de l'échec des grandes grèves menées par les maçons de Paris entre 1906 et 1913 pour obtenir la journée de 9 heures, le repos hebdomadaire et l'abolition du marchandage – autre mot pour désigner le tâcheronnat, cette plaie –, serait l'indifférence voire l'hostilité des saisonniers, c'est du moins ce que disaient les leaders du mouvement et les rapports de police. Les compagnons qui "se contentent de travailler comme des brutes" pressent leurs garçons de pas se mêler aux grèves, affirmaient notamment les syndicalistes<sup>21</sup>, pour qui d'ailleurs, il ne faisait donc pas l'ombre d'un doute que le patronat, dans le but de faire pièce aux revendications des maçons parisiens, organisait lui-même la venue des saisonniers, inondant la province d' "affiches trompeuses" prétendant "qu'on manque de bras à Paris", et entretenant des réseaux locaux d'embauche.

Cette accusation, notons-le, n'avait rien d'imaginaire. Ainsi en 1909, Villemin, le puissant leader patronal de la maçonnerie parisienne, à qui un délégué ouvrier reprochait le mauvais travail fait sur les chantiers par des garçons maçons fraîchement débarqués de province, répliquait<sup>22</sup> :

<sup>19</sup> Archives nationales, C 5527<sup>A</sup>, réponse d'un maçon habitant rue Montsouris.

<sup>20</sup> *Commission d'enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France et sur la crise industrielle à Paris*, Session ordinaire de 1884, p. 221.

<sup>21</sup> Voir : Amédée Dunois, "Le lock-out de la maçonnerie", in *Pages libres*, n° 394, 18 juillet 1908, p. 51-52 ; Daniel Blumé, *Recherches sur le syndicalisme ouvrier dans le bâtiment de 1892 à 1906*. DES, Université de Paris, 1957, p. 47.

<sup>22</sup> Fédération des travailleurs de l'industrie du Bâtiment, *Procès-verbaux sténographiques des réunions des délégations ouvrière et patronale*, 2 sept. 1909, p. 24 – En 1911, la presse syndicale cita une lettre de Villemin à ses confrères, datée du 22 avril 1911 et recommandant de renvoyer immédiatement tous les compagnons quittant le travail à 5 heures, en précisant : "Je fais immédiatement le nécessaire pour essayer de faire venir à Paris les compagnons qui en sont partis ou qui ne sont pas décidés à y venir

"Vous venez nous chercher du mal sous toutes les formes, et nous n'aurions pas le droit d'aller chercher des ouvriers aux quatre coins de la France ; mais c'est notre droit ! S'il y avait moins de sabotage et des revendications ouvrières moins excessives à Paris, nous réglerions cette question d'accord avec vous, et nous saurions, les années où il n'y a pas de travaux, comme l'année dernière, au lieu d'envoyer dans le Limousin, en Bretagne ou ailleurs chercher des ouvriers, au lieu de faire cela, nous dirions à nos amis du Limousin : ne venez pas cette année, il n'y a pas de travail pour vous occuper. Si nous ne nous accordons pas, nous serons amenés, chacun dans son milieu, à faire rappliquer à Paris le plus d'hommes possible."

[21] Certes, voilà qui est net, mais réduire le maintien des migrations saisonnières à une manœuvre patronale ne serait guère sérieux. De même penser que tous les saisonniers étaient des égoïstes et des indifférents serait une erreur. L'organisation qui dirigeait le mouvement gréviste à Paris, la "Chambre syndicale de la maçonnerie, de la pierre et parties similaires du département de la Seine", était un syndicat de masse, fort, dit-on, de 8 000 membres en 1907, de 14 à 15 000 en 1910<sup>23</sup>. Or, c'est bien dans les sections des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements, fief des migrants, que les adhérents au syndicat étaient les plus nombreux : plus de 1 300 cotisants réguliers sur les 6 000 comptés à Paris seul en 1911 – c'est-à-dire sans la banlieue et certaines spécialités – par *L'Émancipé*, organe de la Chambre syndicale<sup>24</sup>. Mais il faut donc bien admettre qu'un grand nombre de migrants, au pied du mur, reculaient pour soutenir des revendications qui ne leur chantaient guère.

Cette ambivalence n'est au fond pas étonnante, car chez le Parisien limousin d'alors, l'installation à Paris dans des quartiers "banals", bien éloignés du centre encore hanté par les migrants, et la lutte pour des conditions de travail moins harassantes et surtout plus proches du reste de la classe ouvrière de la capitale n'impliquaient pas une *volonté* de rupture avec le pays. Pour beaucoup, certes, le pays n'était plus qu'un souvenir, laminé par le temps (la nostalgie sera le fait des fils), mais combien d'autres, quoique Parisiens aussi endurcis, en retrouvaient ou en retrouveront quelque jour le chemin, à l'occasion d'un chômage, d'une maladie, d'un projet, d'un héritage... ou d'une guerre. La grande ville brasse les individus, entrecroise le fil des existences, mais le lien des origines n'est jamais irrémédiablement perdu. Du côté des militants syndicaux et politiques par exemple, les doubles carrières – à Paris et au pays – ne sont pas rares. Le Desfarges cité plus haut est bien le futur député de Bourgneuf, successeur de Martin Nadaud. Nous sommes donc de nouveau renvoyés à la diversité des situations et des destins : il n'y a pas de sédentaire type.

Pour y voir clair, il convient que soient recueillis le plus grand nombre possible de récits de vie et que soient reconstitués par des méthodes scientifiques les itinéraires si divers et si variés qui menèrent tant d'hommes de leurs campagnes à la ville. [22]

Ce texte s'inspire de travaux en cours sur le thème de l'intégration des migrants à Paris à la fin du 19<sup>e</sup> siècle

Bibliographie sommaire :

• Martin Nadaud, *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon, Bourgneuf, 1895*, 508 p. – Rééditions intégrales : *Léonard, maçon de la Creuse*. Introduction de Jean-Pierre Rioux. Paris, François Maspero, 1976, 399 p., coll. La Mémoire du Peuple ; *Mémoires*

---

cette année." Cit. in CGT, Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du Bâtiment de France, *Annuaire 1911*, p. 95.

<sup>23</sup> Archives de la préfecture de Police, Ba 1430, surveillance du syndicat.

<sup>24</sup> Collection de *L'Émancipé*.

de Léonard, ancien garçon maçon. Édition établie et commentée par Maurice Agulhon, Hachette, 1976, 557 p.

- Marie-Annie Moulin, *Les maçons de la Haute-Marche au XVIIIe siècle*. Clermont-Ferrand, Faculté des lettres et sciences humaines, 1986, 576 p. – Rééditions en 1994 et 1997 sous le titre *Les maçons de la Creuse : les origines du mouvement*.

- Alain Corbin, "Les paysans de Paris. Histoire des Limousins du bâtiment au 19e siècle...", in *Ethnologie française*, avril-juin 1980, p. 169-180.

- Pierre Urien, *Quand Martin Nadaud maniait la truelle : la vie quotidienne des maçons limousins, 1830-1849*, Felletin, Association Les Maçons de la Creuse, 1998, 143 p.

- "Souvenirs d'un maçon de la Creuse, par le Solitaire", Édition établie et commentée par Alain Faure, *Recherches contemporaines*, n° 3, 1995-1996, p. 161-191. Une version électronique de ce texte précédent figure depuis avril 2002 sur le site Internet : [www.revues.org](http://www.revues.org). (puis a disparu en 2009)

*Il convient aujourd'hui de rajouter l'ouvrage suivant :*

Casey Harison, *The stonemasons of Creuse in nineteenth-century Paris*. Newark, University of Delaware press, 2008, 331 p.



## Deuxième article

Texte paru dans *Les Maçons de la Creuse. Bulletin de liaison*, n° 13, juin 2009, p. 4-13.  
La pagination originale est donnée en italiques entre crochets

### UNE CHAMBRÉE EN VILLE

**Alain FAURE**

**Université de Paris X-Nanterre**

afaure@u-paris10.fr

*Le 26 mai 2007, j'ai eu le plaisir de guider une visite des Maçons de la Creuse dans le quartier de l'Hôtel-de-Ville de Paris, sur la place même, la place Saint-Gervais et la rue de l'Hôtel de Ville. Plutôt qu'à un récit de ce petit périple, je voudrais me livrer ici à une évocation des liens, jadis si forts, entre les travailleurs du bâtiment – du Limousin ou d'ailleurs – et le cœur vivant de la capitale.*

#### *Sous les pavés, la grève*

Au départ était un important port sur la Seine, à vrai dire simple grève<sup>25</sup>. Au 12<sup>e</sup> siècle, le marché qui s'était installé tout près fut déplacé aux Champeaux pour former les premières Halles de Paris. La place née de ce transfert devint rapidement le centre des affaires de la cité ; la prévôté des marchands s'y installa puis fit ériger au 16<sup>e</sup> siècle un Hôtel de Ville majestueux, mais encore tout environné de bâtiments et de maisons. La place elle-même, dite de Grève, nous apparaîtrait aujourd'hui fort mesquine, mais elle était en réalité de belles dimensions pour le temps. Elle fut pendant toute la période moderne un intense lieu de vie : fêtes royales, réceptions, processions..., mais aussi lieu de souffrance et de mort puisque décor habituel des exécutions de justice. Plus tard, Hugo, dans *Le dernier jour d'un condamné*, parlera de cette "lugubre place de Grève, qui pourrait être pavée des têtes qu'elle a vu tomber". Enfin la Révolution allait inaugurer le rôle politique de l'Hôtel de Ville comme lieu d'exercice du pouvoir municipal, distinct voire adversaire du pouvoir central, et donc à la merci de ce peuple qui depuis des siècles était le familier de la place qui baignait ses portes.

Depuis fort longtemps la place de Grève était le rendez-vous quotidien des ouvriers sans travail qui cherchaient à louer leurs bras ; une fois embauchés par un maître ou son représentant, ils gagnaient l'atelier ou le chantier désigné, leurs outils à l'épaule. A vrai dire, l'historiographie sur cette antique pratique est bien maigre ; on ne nous dit pas quels ouvriers, précisément, fréquentaient la place, ni quel pouvait en être le nombre quand le travail donnait [4] En tout cas, pour le 19<sup>e</sup> siècle, nous savons que c'était uniquement dans le bâtiment qu'on "allait à la Grève", mais cela n'empêchait pas que plusieurs centaines d'ouvriers pouvaient, chaque matin, se trouver rassemblés : au début des années 1830 – période agitée, s'il en fut –, la police comptait tous les jours combien de maçons, de couvreurs, de peintres, de terrassiers ou de manœuvres s'étaient présentés sur la place et combien avaient été embauchés, tant il est vrai que les autorités redoutaient comme la peste les effets du chômage. Autre point : la grève servait communément plutôt à l'embauche des garçons ou des

---

<sup>25</sup> Sur l'histoire générale de la place, voir Michel Le Moël et Jean Dérens dir., *La place de Grève*, Paris, Délégation à l'action artistique, 1991, 185 p. ; voir aussi : Casey Harison, "The Rise and Decline of a Revolutionary Space : Paris' Place de Grève and the Stonemasons of Creuse, 1750-1900", in *Journal of Social History*, 2000, p. 403-436.

manœuvres qu'à celle des compagnons, ouvriers faits, qui, eux, avaient d'autres filières, à savoir les relations directes avec les maîtres, établies au pays et prolongées à Paris. Martin Nadaud raconte que c'est là où il se rendait pour recruter ses aides, sa peur étant plutôt de devoir y aller... pour lui-même<sup>26</sup> :

"Étant sans travail au mois de février 1835 et sachant que le mois de mars allait amener à Paris une nuée d'ouvriers, je craignais beaucoup de me retrouver [...] dans la nécessité d'aller grelotter le matin à la Grève"

En 1911 encore, les frères Bonneff, auteurs de précieux reportages sur la vie ouvrière, le confirment <sup>27</sup> :

"C'est là que les maçons choisissent leur aide ; c'est là que l'apprenti rencontre le limousinant qui l'enrôle. Autour des compagnons, les chômeurs se pressent :  
– Pense à moi, dit l'un d'eux, voilà quinze jours que je me morfonds à la grève."

En effet, ce n'était pas une partie de plaisir que d'aller ainsi se vendre en place publique. Il fallait d'abord accepter de mettre sa dignité dans sa poche pour fréquenter ce "dernier vestige de l'antique marché aux esclaves" comme disait encore Nadaud. [5] Et cela en plein air, pendant plusieurs heures souvent et par tous les temps. Le spectacle de ces expositions d'hommes au cœur de la cité a souvent scandalisé au 19<sup>e</sup> siècle, témoin ce texte fort aux aspects ironiques, écrit en 1865<sup>28</sup> :

"De toute antiquité, la bourse des maçons a été place de Grève, place longtemps infâme, qu'ils devaient, à des jours donnés, céder au bourreau.

Je ne dis pas que cette localité soit tout à fait dépourvue d'agrément. Elle est bordée d'un côté par l'Hôtel de ville, palais citoyen, qui, plus d'une fois, a fait contrepoids aux Tuileries [...] Enfin, on aperçoit [...] vers le couchant, le palais de justice, la conciergerie et la préfecture de police dont la vue seule suffit pour calmer les tempéraments trop impétueux et les mécontentements intempestifs.

Cette splendide bourse des maçons a pour dôme la voûte azurée du ciel où est l'œil de Dieu, le soleil, qui, un jour, leur chauffe la cervelle au point de la faire bouillir, un autre jour, leur verse des rafraîchissements gratuits plus purs mille fois que le vin du XIII<sup>e</sup> Arrondissement."

[6] N'oublions pas cependant que l'embauche était publique, elle se faisait au vu et au su des camarades : les ouvriers novices ou prêts à accepter n'importe quel salaire pouvaient se faire rappeler à l'ordre par le groupe. En Grève, dit un texte de 1667, "les anciens dans cette profession" empêchent les "nouveaux venus [...] de se donner à un prix raisonnable"<sup>29</sup>. En mars 1821, on parle de rixes sur la place pour la même raison, les "nouveaux ouvriers" acceptant un peu trop facilement des salaires

<sup>26</sup> Martin Nadaud, *Mémoires de Léonard*, éd. 1895, p.117-118.

<sup>27</sup> Léon et Maurice Bonneff, *La classe ouvrière*, Paris, éd. de la *Guerre sociale*, 1911, p. 300-301 – A l'époque, c'était même une arme dans les conflits : les maçons ayant le droit de prendre trois heures pour aller choisir leur aide, les ouvriers renvoyaient leur aide à tour de rôle dans le but de désorganiser le chantier ; c'est ce qu'on appelait "la grève par paquet" (Daniel Blumé, *Recherches sur le syndicalisme ouvrier dans la banlieue à Paris de 1892 à 1906, 1906*. DES, Université de Paris, 1957, p. 104-105)

<sup>28</sup> Gallus, *La marmite libératrice ou le commerce transformé*, Paris, Baland, 1978, p. 216 (1<sup>er</sup> éd. 1865). Gallus est le pseudonyme d'Arthur de Bonnard, curieux médecin fouriériste – L'allusion au "vin du XIII<sup>e</sup> Arrondissement" vise les pratiques de falsification prêtées aux débitants ; vue la date de publication, c'est le "vin du XII<sup>e</sup> arrondissement" – localisation des entrepôts de Bercy – qu'il faut comprendre.

<sup>29</sup> Cité par Annie Moulin, *Les maçons de la Creuse. Les origines du mouvement*, Institut d'histoire du Massif central, Faculté des lettres et sciences humaines de Clermont-Ferrand, 1994, p. 160.

modiques au gré des ouvriers installés<sup>30</sup>. Chez les peintres en bâtiment, plus que chez les maçons sans doute, la louée en Grève, appelée chez eux le Coin en raison d'une ancienne localisation, fut vraiment un instrument coutumier de défense des salaires. Sans doute, on y est mal, mais nous y tenons, écrit l'un d'eux en 1867 : ne sont-ce pas les entrepreneurs qui "demandent l'abolition du *coin*, sachant que privés de notre lieu de réunion nous ne pourrions plus nous entendre, et que nous serions [...] forcés d'aller chez eux leur demander de l'ouvrage, de subir leurs exigences qui seraient sans fin ?"<sup>31</sup> L'embauche "à la cloche", c'est-à-dire en allant tirer la sonnette des patrons, était fort mal vu chez les peintres, si bien que l'ouvrier placé ainsi par démarche personnelle, mais soucieux de sa réputation, demandait toujours à être officiellement embauché au Coin<sup>32</sup> !

Dès lors, on comprend mieux le glissement qui s'opéra de la Grève à la grève. Refuser d'accepter un travail mal payé ou cesser le travail parce qu'il est mal payé, cela bien sûr n'est pas pareil, mais relève d'un même esprit offensif et de dignité. La chose grève était fort ancienne et, au fil des âges, il y eut pour la désigner bien des mots : "cabale", "cessation", "coalition"... , mais si le mot "grève" l'a finalement emporté, et cela dès les années 1840 et pas seulement chez les ouvriers<sup>33</sup>, c'est peut-être en écho au rôle de la place publique parisienne comme lieu d'expression et de revendication ouvrières.

### *Les caravansérails de la maçonnerie*

Trouver un gîte "proche la grève", et un gîte le moins cher possible – pourquoi diable "dépenser quelques sous de plus pour être mieux logé" ?<sup>34</sup> –, où de plus on retrouvera des pays et une nourriture familière, quoi de plus séduisant pour un migrant ? Dans les rues autour de la vieille place, existaient depuis des lustres des chapelets de garnis organisés en chambres collectives ou "chambrées", que ce soit dans le quartier des Arcis, entre l'Hôtel de Ville et le Châtelet, ou derrière, dans le vaste quartier étalé entre la rue Saint-Antoine et l'interminable rue de la Mortellerie, à deux pas de la Seine (voir le plan, Figure 1, page suivante).

Entendons-nous bien : tous les garnis de maçons n'étaient pas là, on en rencontrait aussi de l'autre côté de l'eau, groupés à proximité de cette deuxième grève que fut longtemps la place Maubert<sup>35</sup>. D'autre part et surtout, tous les maçons, même migrants, même limousins, ne vivaient pas en garnis, et ce depuis bien longtemps aussi : pour peu qu'il se fixe à Paris – et c'était très fréquent –, le migrant quittait le garni et l'horizon de la Seine pour un faubourg quelconque de la grande ville<sup>36</sup>. L'évolution brutale des quartiers centraux allait aussi l'y pousser, nous le verrons.

<sup>30</sup> Cité par Abel Chatelain, *Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914*. Publications de l'Université de Lille III, 1967, p. 848.

<sup>31</sup> Exposition universelle de 1867, *Rapports des délégations ouvrières*, t. 3, *Peintres en bâtiment*, p. 5.

<sup>32</sup> Office du travail, *Les associations professionnelles ouvrières*, t. 4, 1904, p. 320-321.

<sup>33</sup> Témoin en 1845 le livre publié par le journaliste fouriériste Julien Blanc, *La grève des charpentiers en 1845 : un épisode de la crise sociale de l'époque*, Paris, A la librairie sociétaire, XVI-260 p. – Cette étymologie du mot grève a parfois été contestée, notamment par le linguiste Maurice Tournier qui veut voir une origine compagnonnique au mot, mais sa démonstration est peu convaincante (M. Tournier, *Des mots sur la grève*, Paris, Klincksieck, vol. 1, 1992, p. 33-78).

<sup>34</sup> Pierre Vincard, *Les ouvriers de Paris. Le bâtiment*, s.d. [1850], p. 44.

<sup>35</sup> Voir une analyse de ces garnis dans Alain Faure, *Une chambre en ville*, Paris, Créaphis, 2007, p. 80-82.

<sup>36</sup> Voir les analyses d'Annie Moulin, *Les maçons de la Creuse. Les origines du mouvement*, op. cit. p. 119-120 ; et, ici même, notre article, "Migrants et saisonniers chez les maçons limousins de Paris aux alentours de 1900", in *Les Maçons de la Creuse*. Bulletin de liaison n° 7, juin 2003, p. 17-22.

A l'époque où Nadaud emménageait avec son père rue de la Tixeranderie, au 62 – sur le côté de la rue qui dépendait du quartier du Marché Saint-Jean, voir encore le plan, Figure 1 –, combien pouvait-il y avoir en ces lieux de garnis de même nature ?

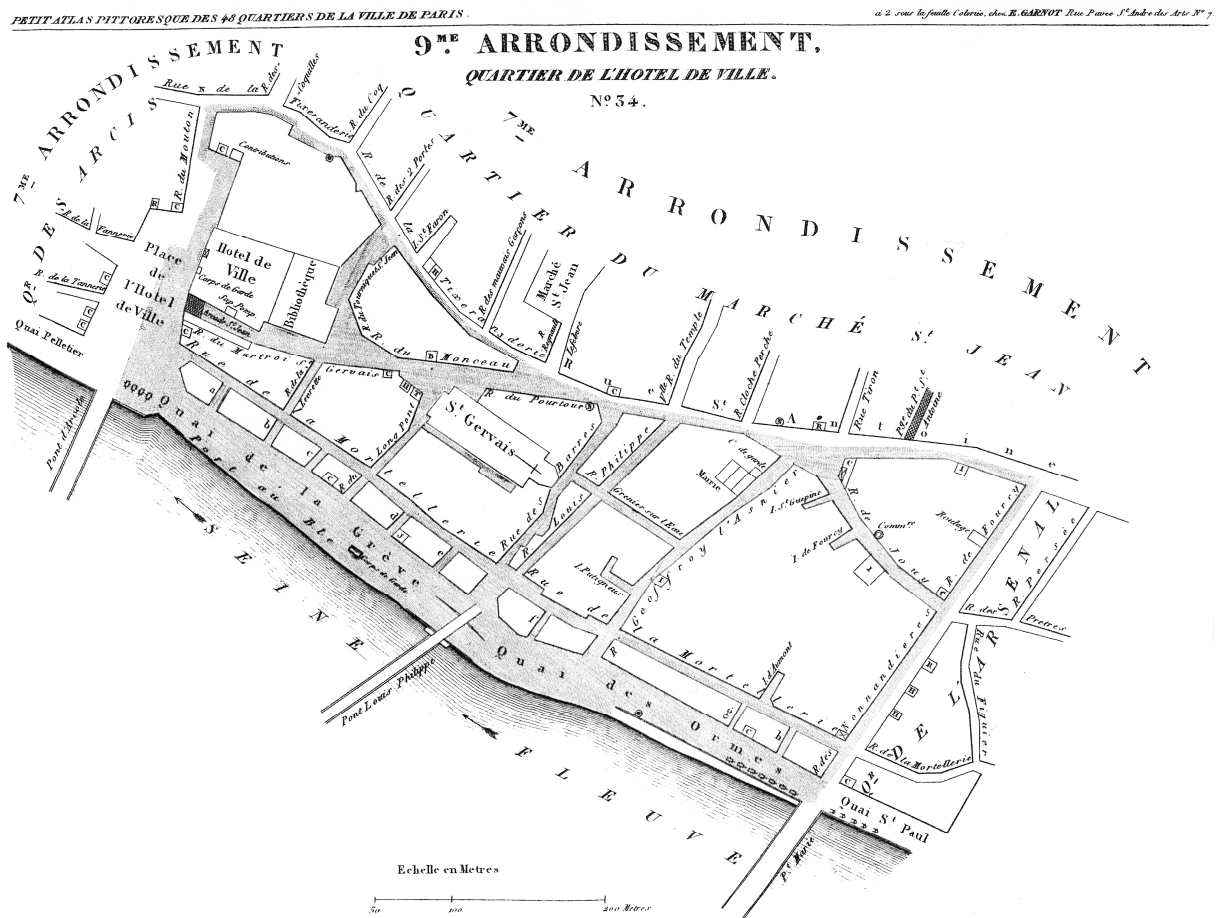


Figure 1 – Extrait de A. M. Perrot, *Petit atlas pittoresque des quarante-huit quartiers de Paris*, 1835.

D'après l'édition du Service des travaux historiques de la Ville de Paris, 1987

On ne sait précisément. Sous la Seconde République, la Chambre de commerce mena une enquête fouillée pour recenser, comme elle dit, "ces garnis spéciaux [...] qui ne logent que des ouvriers de même profession." Elle en compta 500 pour tout Paris, et crut préciser<sup>37</sup> : [7]

"Les plus nombreux des garnis de cette classe sont ceux spécialement affectés au logement des ouvriers maçons-limousins, il en a été recensé 191, dont plus de la moitié dans le 9<sup>e</sup> arrondissement. Ces logements reçoivent ordinairement de 2 à 6 ouvriers, qui souvent sont de la même commune ; et il n'est pas rare que l'entrepreneur ou l'ouvrier-compagnon tenant le garni soit aussi du même lieu."

Moins de deux cents garnis pour les maçons : cela apparaît bien peu. Il est vrai que nous sommes en 1849, année de crise et de choléra à Paris, et qui plus est, en janvier, mois de morte-saison. Et il faut savoir qu'existaient de nombreux garnis clandestins, non déclarés à la police ! Alors, pour les périodes de plein emploi, par combien convient-il de multiplier ces chiffres ? Deux ? Trois ? Gageons aussi qu'en

<sup>37</sup> Chambre de commerce de Paris, *Statistique de l'industrie à Paris résultant de l'enquête faite par la Chambre de commerce pour les années 1847-1848, 1851*, p. 960-961.

période d'afflux des ouvriers, on se casait où il restait de la place, et que les gens d'une même commune se trouvaient séparés. Enfin, que comprendre par logement "de 2 à 6 ouvriers" ? Est-ce par garni ? Certes, il arrivait que des bouts d'étage soient aménagés par un logeur, mais c'était peu fréquent. Il ne peut s'agir que d'un effectif moyen par chambrée, assez faible d'ailleurs et qui en tout cas ne dit rien du nombre d'ouvriers entassés dans la maison. Chez mademoiselle Rose, la logeuse des Nadaud, on était 60, avec 12 locataires par chambrée. Mais il y avait bien mieux, ou plutôt, bien pire, si l'on en croit le docteur Trousseau qui en juillet 1848 à la tribune de la Chambre évoquait en ces termes la rue de la Mortellerie<sup>38</sup> :

"Là vous avez non pas des maisons expressément construites pour des ouvriers mais d'anciennes habitations dont les pièces sont fort grandes, mais qui sont rendues relativement fort étroites parce qu'il y a là deux ou trois étages de hamacs, de cadres infects où on monte par des échelles, et c'est la chose du monde la plus horrible dans une chambre où il ne devrait y avoir que trois ou quatre individus, il y en a vingt, vingt cinq, trente et quelquefois quarante individus."

Et que dire de la saleté de ces maisons ! La surpopulation rendait bien déjà bien difficile leur entretien, et pour peu que le logeur ne veuille rien faire pour s'épargner tout frais, le lieu devenait un cloaque... Un autre médecin célèbre, Villermé, qui a étudié la mortalité cholérique dans les garnis parisiens lors de la terrible épidémie de 1832, a laissé des garnis du quartier de l'Hôtel de Ville en général et de la rue de Mortellerie en particulier une peinture peu ragoûtante, mais puisée aux meilleurs sources<sup>39</sup> :

"Afin que l'on ne puisse nous accuser d'exagérer leur mauvais état, on va copier quelques-unes des notes de l'administration de la police [...]

Et d'abord pour l'un de ceux de la rue de la Mortellerie [...] qui laissent le moins à désirer :

*Garni tenu assez bien ; mais la maison est profonde et humide, l'escalier sombre et étroit, l'allée mal pavée, et les murs (de l'intérieur des chambres ou cabinets) noirs et salpêtrés.*

Voici maintenant pour l'un des plus mauvais de la même rue :

*Allée profonde et sombre, malpropreté intérieure affreuse, défaut d'air, impossibilité d'ouvrir les fenêtres, cloisons et murs en ruine ; on laisse séjourner l'urine dans les chambrées."*

A l'époque de Villermé, il était courant de ne voir dans les rues étroites et les maisons hautes du vieux Paris que des lieux insalubres et mortifères dont la disparition serait un bienfait. Cette rue sinueuse, ainsi que les ruelles qui la perçaient par endroits en direction du quai, avaient tout pour déplaire :

*Voir les Figures 2 et 3 page suivante*

<sup>38</sup> .Cit. par Claire Charlet, *Les garnis ouvriers à Paris (1830-1870)*, mémoire de maîtrise, Université Paris -X, 1985, p. 12.

<sup>39</sup> L. R. Villermé, "Note sur les ravages du choléra-morbus dans les maisons garnies de Paris depuis le 29 mars jusqu'au 1er août 1832 et sur les causes qui paraissent avoir favorisé le développement de la maladie dans un grand nombre de maisons", in *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, p. 398.



**Figure 2 – La rue de l'Hôtel de Ville en 1867 (ex-rue de Mortellerie). Eau-forte d'Alfred Delauney.**

La tourelle que l'on aperçoit à droite appartient à l'Hôtel de Sens (qui abrite la bibliothèque Forney aujourd'hui). Nous sommes là au bout de la rue opposé à l'Hôtel de Ville



**Figure 3 – "Rue du Paon Blanc 1840". Eau-forte de A.-P. Martial**

Cette rue, longue de 19,5 mètres, prenait au 39-41 de la rue de l'Hôtel de Ville et conduisait directement à la Seine.

[8]A vrai dire pour un esprit comme Villermé, très conservateur mais à sa manière très clairvoyant, la tare fondamentale des garnis de cette sorte était d'être le refuge de gens pauvres, "sans moyens d'existence certain" ; et il croyait bon d'ajouter : intempérants et souvent perdus de vices... promiscuité oblige<sup>40</sup>. La

<sup>40</sup> N'est-ce pas, un peu, ce que Nadaud sous-entendait lui-même lors d'un discours prononcé à la Législative en 1851 pour approuver le percement de la rue de Rivoli ? "Permettez-moi de vous dire que si je voulais vous faire connaître des détails, des faits qui se passent dans ces quartiers où logent les ouvriers par cinquantaines, je vous apprendrais certainement quelque chose que vous ne savez pas. Et cela serait d'autant plus facile, que j'y ai vécu pendant dix ans moi-même, et je vous déclare que j'ai énormément travaillé pour m'en sortir." *Compte rendu des débats de l'Assemblée nationale législative*, t. 6, p. 338.

misère morale pour lui tuait aussi sûrement que la misère physique. Toute la richesse humaine contenue dans ces lieux partagés comptait pour rien à ses yeux : tout simplement, il ne la voyait pas. Rien d'étonnant, concluait-il, que ces garnis misérables aient payé un lourd tribut au choléra en 1832, comme d'ailleurs le reste de la rue, unes de plus touchées de Paris : 304 décès sur 4 688 habitants, en garni ou pas, maçons ou non<sup>41</sup>. La rue en retira une triste célébrité au point que ses propriétaires, par voie de pétition, réclamèrent et obtinrent en 1835 que son nom soit changé en rue de l'Hôtel de Ville, pour cette raison que dans Mortellerie, il y a... mort. Mieux eût valu les contraindre à des travaux de réfection et obliger les logeurs à moins entasser leurs pensionnaires et à entretenir correctement les chambrées !

N'importe comment des impératifs de salubrité... politique allaient bientôt emporter des pans entiers de ces quartiers et raréfier les garnis. [9]

### *La mort différée d'un quartier*

Le baron Haussmann, qui arrive aux affaires en 1853, a beaucoup contribué à transformer Paris, chacun sait cela, mais il n'a rien inventé. L'idée que les quartiers du centre devaient être revalorisés, qu'il fallait en finir avec ce réseau inextricable de voies étroites empêchant la circulation et les affaires, et de plus fort périlleuses pour l'ordre politique puisque le peuple y vivait, tout cela ne lui appartient pas. Témoin précisément l'Hôtel de Ville qui, sous Louis-Philippe, en 1836, fut à la fois agrandi et isolé, ce qui entraîna la destruction de 78 maisons, notamment dans l'ex-rue de la Mortellerie dont les premiers numéros disparurent alors<sup>42</sup>. Plus question de rentrer comme dans un moulin dans ce monument conçu comme une forteresse cachée<sup>43</sup>. Oh, tout n'était pas gagné pour le pouvoir en place puisque la République en février 1848 fut proclamée là, *coram populo*, et surtout que les journées de juin 1848, ce grand soulèvement de la misère et de l'espoir, furent terribles en ce quartier et que le sang y coula à flot tant la résistance fut grande et l'avancée des troupes difficile. La terrible peinture d'Ernest Meissonier, *La Barricade* (sous-titrée "rue de la Mortellerie, juin 1848") est là pour nous rappeler que la répression y fut plus meurtrière que le choléra, seize ans plus tôt. Et parmi ces cadavres blêmes, combien de maçons ? La rue y gagna un supplément d'opprobre ou d'héroïsme, selon le côté que l'on est de la barricade. C'est en songeant à ces morts du quartier de la Grève et peut-être plus particulièrement à ceux de notre rue, que Jules Vallès écrivit en 1883<sup>44</sup> :

"Ce quartier formait alors un réseau de rues où n'avaient jamais pénétré le grand air, ni le grand soleil, mais où ne pouvaient entrer non plus – compensation tardive, revanche de trois jours contre des siècles – ni l'artillerie ni la troupe."

[10] Vallès écrit alors au passé, on l'aura remarqué. C'est que la rue de Rivoli était déjà passée par là : sa prolongation entre le Palais Royal et la rue Saint-Antoine, si longtemps différé, mit par terre 414 maisons, et supprima trente rues ou parties de

<sup>41</sup> L'épidémie fit officiellement 18 402 morts pour tout Paris, dont 1 033 dans les garnis, une proportion très forte ; par ailleurs, on compta 351 maçons parmi les victimes.

<sup>42</sup> Sylvain Colas, *Les travaux d'agrandissement et d'isolement de l'Hôtel-de-Ville de Paris sous la monarchie de Juillet*, mémoire de maîtrise Université de Paris-X, 1994, p. 71 – La surface de Hôtel de Ville passa alors de 6 000 à 16 000 m<sup>2</sup>.

<sup>43</sup> Lors de l'inauguration du monument, le roi dit à Rambuteau, le responsable des travaux : "Je vous remercie, mon cher Préfet, vous m'avez donné une forteresse cachée sous des roses". On pouvait en effet loger 200 chevaux et faire manœuvrer un bataillon sous les toits... (*Mémoires du comte de Rambuteau, publiés par son petit-fils...*, Paris, 1905, Calmann-Lévy, p. 396-397).

<sup>44</sup> Jules Vallès, "Le bâtiment", in *Le Cri du peuple*, 19 nov. 1883 – Les "trois jours" dont parle l'article sont bien une allusion à juin 1848, et non aux journées de 1830.

rues<sup>45</sup>. Combien de garnis dans le lot ? On ne sait, mais il y en eut, à commencer par celui de Nadaud, à la Tixeranderie. Cette opération, achevée par Haussmann en 1855 – il n'y fut pour rien au départ – avait marqué le vrai coup d'envoi des grands travaux, dont un des plus belles manifestations furent les coupes claires pratiquées dans le quartier des Arcis, autre terre d'élection des chambrées maçonnes : près de deux cent maisons détruites, départ de plus de 8 000 personnes entre 1851 et 1856<sup>46</sup>. La place de l'Hôtel de Ville fut encore agrandie et ses abords immédiats agrémentés d'une caserne.

Mais des lieux peuvent résister à leur transformation soit en raison de leur charge symbolique soit parce que subsiste la fonction qui en était l'âme. C'est, un peu, le cas de ce quartier désormais si policé. D'abord, la "grève", au sens traditionnel du mot, perdura, le témoignage des Bonneff attestait déjà le fait. Pour les maçons, elle fut transportée place Saint-Gervais, derrière l'Hôtel de Ville, carrefour impersonnel ménagé devant la magnifique façade de l'église du 17e siècle dont elle tire son nom.

Le nouveau Coin des peintres était un peu plus loin, place Baudoyer, devant la mairie du 4e arrondissement<sup>47</sup> ; les couvreurs se tenaient à deux pas, devant la caserne Lobau et les terrassiers stationnaient encore place de l'Hôtel de Ville<sup>48</sup>. On ne sait ni qui décida de ces emplacements ni quand ils se fixèrent, en tout cas l'administration eut forcément son mot à dire. Les maçons se tenaient plutôt vers l'église et une tente fut dressée là pour eux, peu près 1900<sup>49</sup>. Dans leur cas, l'extension de la ville et leur sédentarisation croissante ne purent que diminuer l'importance de ce marché central, mais sans vraiment le rendre caduc. En 1905, un matin de février, on compta 105 maçons dans l'abri qui leur était réservé<sup>50</sup>. Il n'est qu'à lire certains récits de vie pour constater que dans les années 1920 encore, un jeune sans qualification et sans relations pouvait du jour au lendemain trouver à s'embaucher "place de Grève" pour "servir les maçons", et peu à peu faire son trou dans les chantiers<sup>51</sup>, comme autrefois tant de Léonard et de tant de Marouzeau.

C'est aussi que dans les interstices de la ville rénovée, des garnis subsistaient et offraient encore un gîte commode aux migrants obstinés. La rue de l'Hôtel de Ville n'avait pas bougé depuis son amputation de 1836, sa capacité hôtelière restait sinon intacte, du moins importante, et ce jusqu'au début du 20e siècle. On en a de multiples preuves. Voici par exemple ce qu'un successeur de Villermé pouvait écrire en 1881, évoquant les rues à garnis, tout particulièrement "derrière l'Hôtel de Ville"<sup>52</sup> :

---

<sup>45</sup> Félix et Louis Lazare, *Dictionnaire des rues et monuments de Paris*, Paris, Aux bureaux de *La Revue municipale*, 1855, p. 676.

<sup>46</sup> Ce petit quartier, alors situé dans le 7e arrondissement, passa en effet de 11 796 personnes à 3 764 entre ces deux recensements.

<sup>47</sup> Cet étonnant maintien du mot chez les peintres est parfaitement attesté, quoique maintenant la chose rencontrait l'hostilité des syndicats pour qui le Coin était le lieu "où s'exhibent les saturnins au choix d'un patronat orgueilleux et repus". *Annuaire de la Fédération du bâtiment*, 1911, p. 174

<sup>48</sup> Raymond Péricat, futur secrétaire de la Fédération CGT du bâtiment avant la première guerre, dit avoir fréquenté "la grève de l'Hôtel de Ville" quand il avait 15 ans, en 1888 (Institut français d'histoire sociale, 14 AS 205 (a) <sup>2</sup>, Raymond Péricat, "Souvenirs")

<sup>49</sup> *Le Limousin de Paris*, 17 mars 1907

<sup>50</sup> Bibliothèque historique de la ville de Paris, CP 4146, L'Esprit, "Notes d'un badaud", 17 février 1905, f° 10.

<sup>51</sup> Nous songeons à l'autobiographie de Joseph Katz, *Une destinée unique*, Paris, l'Harmattan, 1997, p. 67-78.

<sup>52</sup> Dr F. Villard, "L'immigration des ouvriers creusois au point de vue hygiénique et sanitaire", in *Annales de démographie historique*, 1881, p. 392



"Malgré les travaux exécutés depuis une vingtaine d'années pour assainir et désobstruer ces quartiers populeux, malgré de nombreuses ordonnances de police anciennes et récentes, il existe encore des ruelles infectes, véritables cloaques, composés de maisons séculaires, où depuis de longues années toute trace d'appropriation a disparu, où les réparations sont absolument inconnues. C'est là où il faut aller si l'on veut connaître l'installation des garnis qu'habitent nos ouvriers. Les maisons où ils se tiennent frappent tout d'abord par leur aspect délabré : pénétrons dans leur intérieur et nous trouvons des murs décrépits, enduits d'un épais vernis de poussière dont la couche augmente tous les jours et au travers de laquelle suinte une humidité fétide. A chaque étage, des lieux d'aisances, presque toujours installés à la turque, et placés sur le bord de l'escalier commun, laissent sans cesse s'exhaler des effluves malsains et nauséabonds. Chaque étage d'une de ces maisons est quelquefois occupé par un ou plusieurs garnis."

Passons sur le ton et le but de cette déploration – la conclusion de l'auteur est qu'il faut rester au pays –, elle prouve au moins que des maçons étaient toujours là, même si les hautes maisons de la rue tendaient de plus en plus à être habitées par des juifs pauvres – le "ghetto" parisien, le *Pletzl*, n'est pas loin.

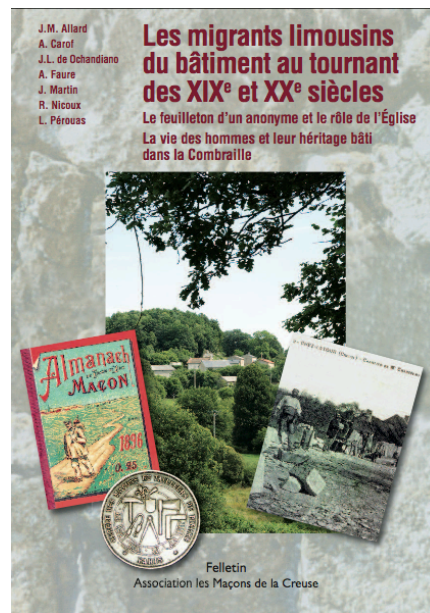
Ensuite, à partir des années 1920, la rue, située pour son malheur dans un îlot insalubre – l'îlot 16 – fut tronçonnée, scalpée, puis carrément démolie sur la plus grande partie de son cours. Le tronçon qui demeure aujourd'hui est le témoin muséifié d'une histoire très longue et douloureuse, où les migrants du bâtiment ont eut leur part.

## Signalement d'ouvrage

A la suite de la publication de l'autobiographie du "Solitaire" dans la revue *Recherches contemporaines* (n° 3, 1995-1996, p. 184), les Maçons de la Creuse ont organisé le 11 octobre 2008, à Lupersat, "pays du Solitaire", une "rencontre débat".

Cette rencontre a donné lieu à l'ouvrage suivant :

Jean-Marie Allard, Alain Carof, Jean-Luc de Ochandiano, Alain Faure; Jean Martin, Roland Nicoux et Louis Pérouas, *Les migrants limousins du bâtiment au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Le feuilleton d'un anonyme et le rôle de l'Église : la vie des hommes et leur héritage bâti dans la Combraille*. Felletin, Association les Maçons de la Creuse, 2009, 233 p.



*J'y ai publié la note suivante, p. 131-132 :*

Je voudrais revenir sur les raisons de la fondation du Cercle des maçons à Paris, en cette année 1867. Un des buts visés était-il vraiment de "contrecarrer le syndicalisme combatif d'alors" [selon l'affirmation d'un des intervenants] ? Je ne le pense pas, pour cette simple raison d'abord qu'à la fin du Second Empire, l'organisation ouvrière dans la maçonnerie-pierre parisienne est encore largement à naître. Le haut du pavé corporatif est alors tenu par "l'Association des maçons et des tailleurs de pierre", coopérative fondée en 1848, et dont Cohadon était un des co-gérants. C'était une affaire alors très prospère qui n'avait rien de subversif, même si elle gardait un vernis socialisant tenant à ses origines. La seule grève connue autour de cette date est celle menée par les tailleurs de pierre en 1865, qui échouèrent, après d'ailleurs être rentrés en conflit avec l'Association. Certes, deux groupes se fondèrent en 1867 et 1868, dans le but d'en découdre avec les entrepreneurs sur la question des salaires, mais leurs effectifs restèrent squelettiques<sup>53</sup>. Nous sommes encore très loin des puissants mouvements conduits après 1905 par la Chambre syndicale ouvrière

<sup>53</sup> Office du travail, *Les associations professionnelles ouvrières*, t. 4, 1904, p. 203 et suiv.

de la maçonnerie et de la pierre, organisation qui pouvait se targuer de plusieurs milliers d'adhérents à la veille de 1914, aussi bien chez les ouvriers installés que chez les migrants.

Il faut aussi savoir que les migrants limousins avaient plutôt bonne presse dans les milieux bourgeois conservateurs. Écoutons Léon Faucher, le rapporteur à l'Assemblée Législative de la fameuse loi qui, en 1850, allait rayer des listes électorales tous ceux qui avaient fait la faute d'abandonner leur pays natal pour aller s'échouer en ville. L'orateur tenait à préciser qu'il y avait émigrants et émigrants, et que certains étaient des gens tout à fait estimables<sup>54</sup> :

"Je parle des émigrants honnêtes, des émigrants moraux, ne s'éloignant jamais de leur domicile sans esprit de retour ; le plus grand nombre y revient tous les ans, apportant un pécule qui est le fruit de ses labeurs et le résultat de ses économies, par lequel il concourt à augmenter, à étendre le coin de terre qu'il possède, avec lequel il devient contribuable à son tour, avec lequel il fonde une famille."

Le Limousin – c'est bien à lui que Faucher songeait – était un travailleur besogneux qui avait le bon goût, une fois que les chantiers étaient fermés, de revenir chez lui pour ne pas tomber à la charge de la collectivité lors des mortes saisons.

Faudrait-il alors évoquer le souci de l'Église d'encadrer les migrants de façon à lutter contre l'influence pernicieuse du milieu d'émigration, notamment en matière religieuse, et peut-être aussi à entretenir cette flamme du retour qui séduisait tant Léon Faucher. Mais chacun sait bien que le mal était fait, puisque, du moins à cette époque, le pays était largement déchristianisé et qu'en général il n'y avait pas de place pour Dieu dans la malle du migrant. C'est bien la raison pour laquelle l'idée d'un encadrement massif de la "colonie" à Paris ne pouvait pas être l'objectif du Cercle. Comment remonter le cours d'une telle indifférence ? Évoquons par contraste l'exemple, plus tardif il est vrai, de la "Paroisse bretonne" fondée à Paris en 1897 par l'abbé François Cadic, une œuvre qui visait à regrouper les originaires de Bretagne sur la base de la foi traditionnelle et du respect des coutumes. Sans que l'on puisse parler vraiment de succès, la Paroisse exerça bel et bien une certaine influence à Paris, et ce notamment grâce aux liens avec le pays : existence d'un journal bien diffusé, correspondances avec les recteurs ou les notables qui connaissaient les familles des migrants installés à Paris...<sup>55</sup> Le terreau humain, là, se prêtait à de tels efforts, mais point du tout chez ces mécréants de maçons. La pastorale des migrants passait par l'évangélisation préalable du pays .

Nous sommes donc renvoyé, pour expliquer la fondation du Cercle, à autre chose, c'est-à-dire à la piste professionnelle. C'est à mon sens la raison du soutien officiel, en locaux et en moyens, dont le Cercle a bénéficié dès ses débuts : aider les entrepreneurs et les architectes à dégager une élite ouvrière à même d'encadrer la main d'œuvre sur les grands chantiers. Les cours techniques offraient une garantie professionnelle et la religion une garantie morale pour la bonne formation de ces jeunes migrants qui, de plus, pouvaient plus tard recruter au pays des ouvriers à leur ressemblance. Au fond, l'étude du Cercle nous invite plus à une histoire des techniques du bâtiment qu'à une histoire directement politique et sociale... Mais la technique, n'est-ce pas aussi du social ?

**Alain FAURE**  
**Université de Paris X-Nanterre**  
 afaure@u-paris10.fr

<sup>54</sup> *Moniteur universel*, séance du 18 mai 1850

<sup>55</sup> Voir, entre autres, Béatrice Comte, *Deux associations d'aide aux Bretons de Paris : la Paroisse bretonne et la société La Bretagne*. Mémoire de maîtrise, Université de Paris I, 1979, 171 p.